

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION DE TRAVAUX

Établi en application de l'article 1792-6 du Code civil

Chantier : Rénovation Piscine
Adresse : Rue de la Brosse, 69390 Charly
Client : M et Mme Dupont
Date de réception : 30 avril 2026
Lieu de réception : Charly

DESCRIPTION DES TRAVAUX RÉALISÉS

Rénovation Piscine

Réception PRONONCÉE sans aucune réserve

Le présent procès-verbal vaut réception des travaux au sens de l'article 1792-6 du Code civil. Il fait foi de la date d'acceptation des ouvrages par le maître d'ouvrage et déclenche, le cas échéant, le point de départ des garanties légales applicables à la prestation réalisée.

L'ARTISAN

Continuum Data — Société test

Lu et approuvé, bon pour accord

SOCIÉTÉ
Le nom de votre rue
Code postal Ville
Tél. : 01 42 42 42 42
SIRET 123 456 789 00012 - APE 222Z

LE CLIENT

M et Mme Dupont

Lu et approuvé, bon pour accord

Signé le 1 mai 2026 à 00:02 à Charly

CERTIFICAT D'AUTHENTICITÉ

À l'attention d'un auditeur, expert ou contrôleur tiers

Document de référence

Procès-verbal de réception n° PV-2026-0004 — Rénovation Piscine

Signé le 1 mai 2026 à 00:02



INTÉGRITÉ CRYPTOGRAPHIQUE — SHA-256

Toute altération de ce document est détectée.
Scanner le QR ci-dessus pour vérifier l'authenticité.

Empreinte SHA-256

807779ae6b38dce9e997fff4013e7c2c
ae983b97f40a7c90c4cdd5c8878dfa03

La page de vérification publique ne révèle ni l'identité de l'artisan, ni celle du client, ni le contenu du chantier — uniquement la confirmation que ce document existe à la date enregistrée et n'a pas été modifié depuis.